



Coopérative d'assurance des métiers
Sihlquai 255
case postale
8031 Zurich

T 044 267 61 61
F 044 261 52 02

info@assurancesdesmetiers.ch
assurancesdesmetiers.ch



Chiffres clés en bref

		2019	2018	2017
Primes brutes encaissées à risque propre	CHF	40 724 597	38 930 920	36 237 790
Paiements bruts pour sinistres à risque propre	CHF	30 761 482	25 778 555	23 921 639
Provisions techniques	CHF	161 163 063	152 993 697	153 930 565
Cost Ratio (taux des frais administratifs)	%	18,4	19,5	18,7
Loss Ratio (taux de sinistres)	%	¹⁾ 86,3	66,5	72,1
Ratio combiné (somme des taux de frais et de sinistres)	%	¹⁾ 104,7	86,0	90,8
Performance des titres (selon la valeur du marché)	%	7,9	-1,6	3,1
Rendement immobilier net (ROI)	%	6,0	6,0	6,0
Rendement consolidé (titres/biens immobiliers)	%	7,2	0,2	3,8
Ristournes aux membres	CHF	²⁾ 1 000 000	2 500 000	3 000 000
Fonds propres	CHF	²⁾ 12 237 583	12 228 832	12 220 115

¹⁾ Sans l'augmentation nécessaire de provisions techniques pour le financement de la baisse du taux d'intérêt technique dans l'activité LAA, le résultat actuariel aurait été positif (ratio combiné inférieur à 100%).

²⁾ Sous réserve de l'approbation des comptes par l'assemblée générale

Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2019	2018	2017
Produit net de l'assurance accidents	-206	4 900	3 685
Produit net de l'assurance choses	1 543	1 877	1 241
Produit net de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	312	1 360	701
Produit total des activités d'assurance	1 649	8 137	5 627
Produit/Charges des activités d'agences/courtage	-589	-405	1 070
Total des autres produits	11 425	823	8 312
Produit total	12 485	8 555	15 009
Total des autres charges	-11 476	-6 046	-11 999
Excédent avant écritures de clôture	1 009	2 509	3 010
Ristournes aux membres	-1 000	-2 500	-3 000
Résultat porté au bilan	9	9	10

Raison sociale et identité visuelle

Sauf mention contraire, tous les chiffres figurant dans ce rapport annuel se rapportent à l'exercice annuel 2019 de la Coopérative des Assurances-Bouchers, qui opérait jusqu'alors sous la marque «Assurance des métiers Suisse». Depuis le 6 janvier 2020, la société est inscrite au registre du commerce et opère sous la raison sociale «Coopérative d'assurance des métiers». Dans un souci de simplification, nous utilisons l'appellation «Assurance des métiers» (AM) dans le texte courant.

La présente publication bénéficie du léger lifting apporté à l'identité visuelle de la société.

Sommaire

2	Préambules	1
6	Organes dirigeants et organisation	
7	Description du concept graphique	
12	Gestion du risque	
13	Ristournes	
14	Situation financière	
16	Proposition à l'assemblée générale et remarques finales	
17	Compte de résultat d'exploitation	
22	Bilan	
24	Compte de résultat	
25	Compte des flux de trésorerie	
30	Annexe	
36	Proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan	
37	Rapport de l'organe de révision	

Promouvoir les valeurs, créer de la valeur

Les facteurs de succès sont nombreux. Parmi les plus importants, on peut citer le dévouement des collaborateurs, l'excellence des connaissances spécialisées, la pérennité des relations avec les clients et l'attachement à des valeurs d'entreprise fortes. Au cours de l'exercice 2019, nous avons su harmoniser ces facteurs de succès et d'autres atouts clés au point que nous pouvons nous enorgueillir aujourd'hui d'un résultat d'ensemble positif et verser des ristournes à hauteur de CHF 1,0 million.

Un nouveau nom pour une qualité inchangée

Il y a 118 ans étaient fondées les «Assurances-Bouchers» dans l'esprit d'une organisation d'entraide des maîtres-bouchers. À cette époque déjà, ses fondateurs avaient compris une chose: seule l'union fait la force. C'est cette idée de solidarité que nous avons affinée au fil des ans. Aujourd'hui, nous accompagnons un large éventail de métiers en leur faisant profiter de notre solide expérience dans le domaine de l'assurance et en matière de relations avec les petites et moyennes entreprises.

Entre-temps, nous avons formalisé cette expertise en inscrivant notre entreprise au registre du commerce: depuis le 6 janvier 2020, nous opérons en effet sous la raison sociale «Coopérative d'assurance des métiers». Dans le même temps, nous avons offert un léger lifting à notre identité visuelle, dont le présent rapport annuel se fait le reflet.

Pour nos assurés, rien ne change, à l'exception de la dénomination de l'expéditeur dans la correspondance commerciale. Nos assurés continuent de bénéficier de notre énorme expérience dans leurs branches respectives et, en cas de sinistre, ils pourront compter demain comme aujourd'hui sur un soutien à la fois personnel et exempt de lourdeurs bureaucratiques. Contrairement à la pratique courante, nos conseillers en assurance ne travaillent pas sur la base de commissions. Plus que jamais, nos produits et services répondent exactement aux besoins et aux profils des métiers de nos membres. Enfin, nous versons des ristournes année après année.

Un exercice financier 2019 réjouissant malgré une hausse des charges pour sinistres

L'année sous revue affiche littéralement des hauts et des bas. Si nous avons effectivement augmenté le volume des primes, le nombre élevé de sinistres avec, à la clé, des paiements élevés et, parfois, des prestations individuelles substantielles a toutefois énormément pesé sur le résultat annuel. Nous avons dû par ailleurs augmenter à nouveau les provisions techniques afin de financer la baisse du taux d'intérêt technique de l'activité LAA. Le résultat actuariel se traduit ainsi par un ratio combiné de 104,7%. Grâce à des revenus de placements réjouissants sur les titres et les biens immobiliers, nous avons clôturé l'exercice 2019 avec un bénéfice.

Sous réserve de l'approbation des comptes par l'assemblée générale du 13 mai 2020, nos assurés pourront bénéficier du succès de notre entreprise pendant l'année en cours grâce à des ristournes à hauteur de CHF 1 000 000.

Les fruits d'une nouvelle gestion

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Daniel Stettler est le nouveau CEO. Doté de l'énergie d'un jeune entrepreneur et avec l'aide d'une équipe performante, il a su dynamiser notre entreprise et combler des lacunes en matière de compétences. Par ailleurs, nous sommes ravis que Corinne Stettler ait rejoint nos rangs en octobre dernier au poste de Chief Operating Officer. Première femme à intégrer la direction, cette experte comptable diplômée est désormais responsable de la gestion des départements Finances, Risk Management & Compliance, Informatique et Projets.

Ce qui nous tient à cœur

Grâce à ces innovations et à d'autres avancées, l'exercice 2019 aura été une année de transformation. Nos valeurs d'entreprise s'inscrivent pleinement dans ce processus de transformation. L'estime de chacune et de chacun, mais aussi de tout ce qui nous tient à cœur, en fait partie. Ce rapport annuel reflète véritablement les valeurs matérielles et émotionnelles de nos interlocuteurs et montre à quel point ces dernières peuvent être variées et passionnantes. En fin de compte, l'assurance de ce qui importe tant à nos assurés, à nos partenaires commerciaux et à nos collaborateurs nous tient également à cœur au même titre. Car cette assurance, cette sécurité, est précisément notre véritable objectif d'entreprise.

Merci à vous!

Ce résultat annuel positif de 2019 et la fidélité indéfectible de nos clients, c'est aux efforts inlassables de chacune et de chacun que nous les devons. Au nom du conseil d'administration, je tiens donc à exprimer mes sincères remerciements à tous les membres du conseil de la direction et du cadre, aux collaboratrices et collaborateurs, aux partenaires commerciaux, aux courtiers et associations partenaires, pour la confiance qu'ils témoignent à l'Assurance des métiers.



Ueli Gerber
Président du conseil d'administration



Conseil d'administration (de g. à d.):
Bruno de Gennaro, Walti Reif (vice-président), Ueli Gerber
(président du Conseil d'administration), Yves Gyr, Markus
Zimmermann, Martin Schwander, Heinz Grieder

Une année de renouveau

Le 1^{er} janvier 2019, Daniel Stettler a pris les rênes de la direction opérationnelle de l'Assurance des métiers. Dans un entretien, il nous parle des choses qu'il a fait bouger au cours de la première année de son mandat, de ses priorités pour l'entreprise et ses collaborateurs, et de la façon dont il envisage l'avenir.

4 Qu'est-ce qui a changé depuis votre prise de fonction?

Nous baignons dans une atmosphère de renouveau. Une nouvelle dynamique s'est fait jour au sein de l'entreprise. Forts de notre statut d'acteur performant et innovant, avec une qualité de service élevée, nous continuons d'ancrer notre positionnement sur le marché suisse des assurances. Nous avons su en outre attirer des talents possédant de grandes connaissances spécialisées et des idées novatrices. Nous avons franchi les premiers jalons de notre transformation numérique et préparé le terrain pour les prochaines étapes.

Comment évaluez-vous l'exercice 2019?

La tendance à l'augmentation des dépenses de santé se reflète dans nos paiements au titre des sinistres. Nous constatons par ailleurs qu'un certain nombre d'entreprises de notre branche sont obligées de fermer leurs portes pour des raisons économiques ou par manque de repreneurs. Néanmoins, nous affichons pour notre part une croissance satisfaisante et constante de notre volume de primes en risque propre. Comme prévu, l'exercice sous revue s'est déroulé sous le signe du renouveau en termes d'optimisation des processus, de positionnement et de transformation culturelle.

Selon vous, quelle est l'évolution la plus marquante de l'exercice 2019?

L'évolution des sinistres. Nous devons garder un œil sur cette problématique. L'augmentation des maladies mentales est particulièrement frappante.

Quels sont les enjeux opérationnels clés pour l'exercice 2020?

L'expansion du coronavirus (Covid-19) à laquelle nous assistons depuis janvier 2020 affecte également notre activité dans le domaine des placements de capitaux et de l'assurance. Il n'est pas possible à l'heure actuelle d'en chiffrer les répercussions financières, mais cette crise a d'ores et déjà un impact sur notre activité quotidienne. Sur la base de l'estimation actuelle de la direction, le Covid-19 n'affecte pas la capacité de l'AM à poursuivre ses activités. En ces temps d'incertitude plus que jamais, nous entendons être aux côtés de nos clients en leur garantissant des prestations de services de qualité et protéger nos collaboratrices et collaborateurs.

Parallèlement aux efforts menés pour surmonter cette crise, le projet de «nouveau système central» ainsi que les systèmes connexes numérisés continueront de nous mettre à rude épreuve au cours de l'exercice 2020.

Où placez-vous le curseur des priorités dans l'entreprise à titre personnel?

Je place le curseur sur l'optimisation des processus, sur la transformation numérique, sur la conception des produits et sur l'optimisation continue de la qualité de nos prestations de services.

Le rapport annuel de l'année sous revue met en lumière ce qui compte aux yeux de nos clients. Pourquoi?

Comme je l'ai déjà mentionné, nos clients sont au cœur de notre démarche. Leurs besoins, leurs valeurs et leurs émotions comptent beaucoup pour nous. C'est pourquoi ces derniers nous servent de guide pour la composition de l'ensemble de notre portefeuille de services.

Quels objets pourrions-nous trouver dans votre boîte à secrets?

Une photo des êtres qui me sont chers, mon équipement de ski et de golf, un gril à barbecue, un four à raclette et un verre de bon vin rouge.

Quels conseils donneriez-vous à votre équipe pour le nouvel exercice ou qu'est-ce que vous pourriez lui souhaiter?

Nous sommes confrontés à de grands défis. Afin de les relever, nous nous devons d'agir dans un esprit d'équipe. J'invite chacune et chacun d'entre nous à «pousser dans le même sens» avec entrain. Je souhaite que nos collaboratrices et collaborateurs s'approprient pleinement la marque «Assurance des métiers» et s'identifient à elle. Car dans le monde d'aujourd'hui, l'attractivité d'un employeur ne se définit pas uniquement par les salaires versés.



Direction (de g. à d.):
Daniel Stettler (CEO), Marcel Maier, Bernard Hofstetter,
Corinne Stettler

Entre des mains expertes

La coopérative d'assurances connue sous le nom de Coopérative d'assurance des métiers a vu le jour en 1902.

6

Structure du capital et de la coopérative

L'AM est une coopérative sans capital social. Le capital minimum existant et les réserves correspondantes ont été accumulés successivement depuis la création de l'entreprise à partir des excédents non distribués. Le capital minimum et les réserves répondent aux exigences réglementaires.

L'AM est une coopérative indépendante au sens du Code des obligations suisse.

Les droits coopératifs sont acquis lors de la souscription de polices d'assurance auprès de l'AM.

Gouvernance d'entreprise

En 2014, economiesuisse a adopté la directive révisée «Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise». Les informations suivantes sont basées sur ces lignes directrices, mais sont adaptées à une petite entreprise non cotée. Ces informations ont été compilées le 31 décembre 2019.

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont élus tous les ans par l'assemblée générale, avec possibilité de réélection. Sa composition est dans le rapport annuel. Le conseil d'administration est composé de membres non exécutifs qui n'exercent aucune fonction de direction opérationnelle au sein de l'AM. Il siège toujours en comité plénier et ne dispose pas de commissions.

L'organisation et les fonctions du conseil d'administration sont décrites en détail dans les statuts (version du 16 mai 2018, consultable sur www.assurancesdesmetiers.ch) ainsi que dans le règlement d'organisation.

Le conseil d'administration a tenu six réunions ordinaires et un atelier de stratégie au cours de l'année sous revue. Le CEO et la direction informent le conseil d'administration des affaires courantes et des événements importants lors de chaque réunion ordinaire.

Par ailleurs, un rapport écrit détaillé est remis chaque trimestre au conseil d'administration pour l'informer de la marche des affaires et de la situation financière de l'entreprise.

Direction

Le règlement d'organisation de l'AM prévoit une délégation de la compétence de conduite opérationnelle à la direction. Le comité de direction est présidé par le CEO. Le conseil d'administration est responsable de la nomination et de la révocation du CEO et des membres de la direction. La direction réunit les responsables des départements Ventes, Assurances et Opérations.

La direction se charge des affaires courantes de manière autonome, dans le cadre de la stratégie commerciale édictée par le conseil d'administration, du budget et des objectifs de l'entreprise.

Rémunération des membres des organes dirigeants

Les rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction sont déterminées par le conseil d'administration. Elles se réfèrent aux rémunérations versées dans des entreprises et à des fonctions comparables.

Organe de révision et actuaire

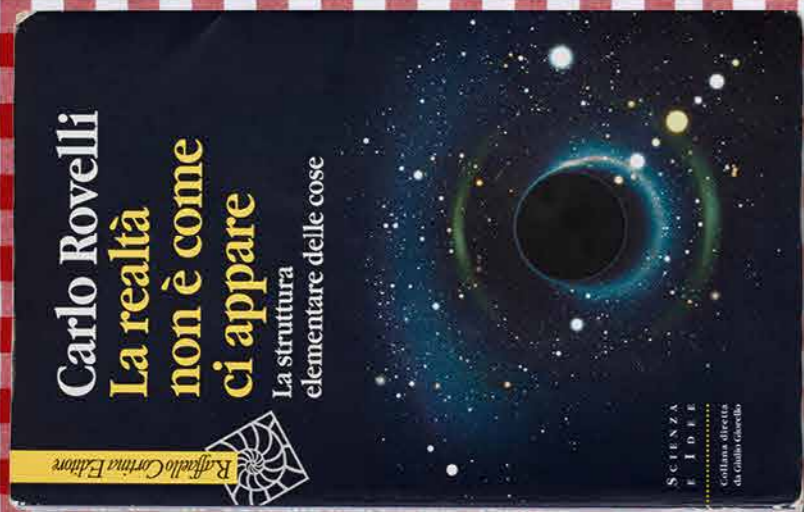
L'organe de révision d'Assurance des métiers est Ernst & Young SA, Zurich. Le conseil d'administration estime qu'Ernst & Young SA exerce ses fonctions de révision de manière totalement indépendante. L'organe de révision est élu chaque année par l'assemblée générale. L'AM est dispensée de l'obligation de désigner un auditeur interne.

La fonction d'actuaire responsable est assurée par Dr. Reto Leibundgut, c-alm AG, Saint-Gall.

7

Ce qui nous tient tous à cœur, à vous comme à nous

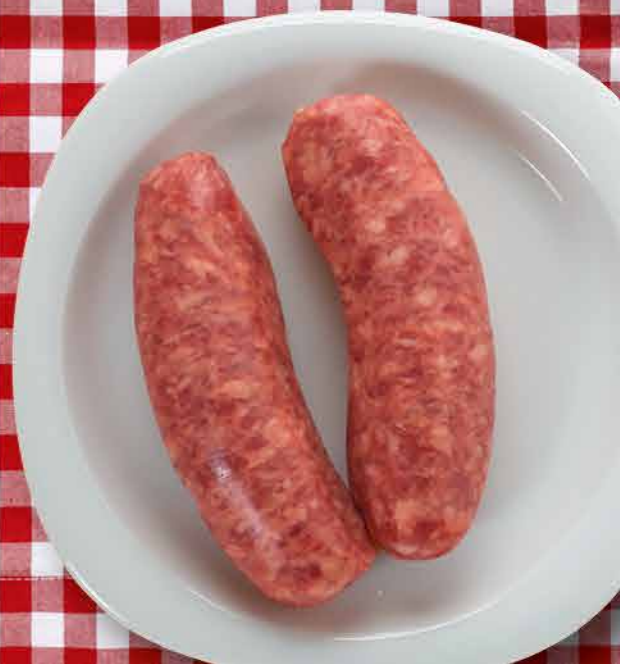
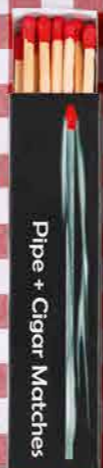
Dans le rapport annuel de l'année sous revue, nous présentons neuf natures mortes avec des objets qui comptent beaucoup pour leurs propriétaires – sur le plan émotionnel, matériel ou symbolique. Au travers de ces illustrations artistiques, nous entendons montrer toute la diversité des profils de nos assurés. Nos associés travaillent dans les branches de nos associations partenaires, remplissent différentes tâches, œuvrent autour d'une foule de thèmes du quotidien et pratiquent des passe-temps divers et variés. Ils ont toutes et tous en commun un fort attachement à leur métier, à leur région et à la Suisse. Au sein de l'Assurance des métiers, nous accompagnons chacune et chacun de la même manière. Parce que ce qui est cher à nos clients l'est également pour nous.

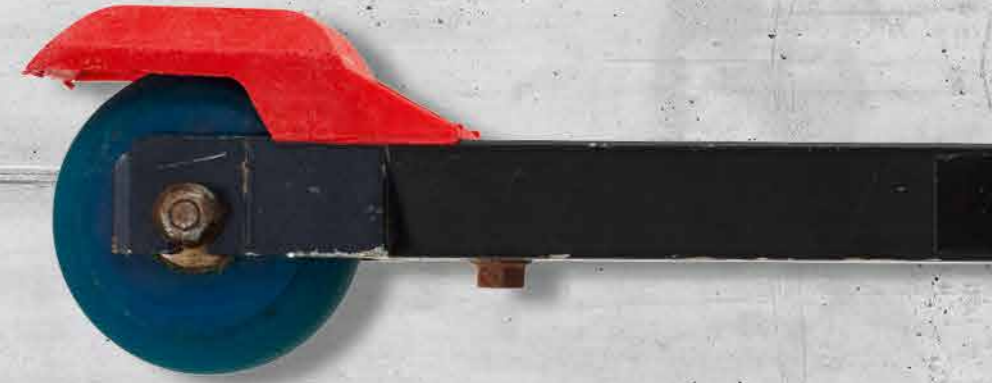


*Silvia Bernasconi, proprietaria di La
Boucherie Fredi Bernasconi Formigali,
Arona (VA)*



La nature offre tout ce dont l'Homme a besoin pour vivre. En tant que maître bouchère-charcutière, compagne de chasse, cueilleuse de champignons et cuisinière amateur, je trouve, dans la forêt et dans mon jardin, à la fois de jolis produits à transformer et du temps pour me promener avec mon chien, pour me changer les idées et trouver l'inspiration au grand air.





Martin Studer,
gérant de la Drogerie Studer AG,
Münchenbuchsee (BE)

J'aime quand les choses avancent, que ce soit quand je fais du VTT l'été ou du ski de fond l'hiver en Haute-Engadine, ou bien lorsque je joue du saxo ou quand j'écoute du jazz. Et bien sûr, je bouge tout le temps quand je suis dans ma droguerie. Une bonne dose d'exercice, telle est ma recette pour garder la forme et mieux affronter l'avenir. Et cela vaut aussi pour mon entreprise.



Une valeur sûre

12 Politique et stratégie de gestion des risques
Le conseil d'administration estime, chaque année, les risques de l'entreprise dans le cadre d'une analyse systématique sur la base de laquelle des mesures de gestion des risques sont définies. Leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance continue.

La stratégie de gestion des risques soutient la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise et la concrétisation de la politique de gestion des risques. Il s'agit essentiellement des catégories suivantes: risques stratégiques, risques actuariels, risques de placement et risques opérationnels.

Gouvernance et responsabilités

Le conseil d'administration assume la responsabilité suprême en matière d'élaboration du système de gestion des risques et de la conformité à l'échelle du groupe, ainsi que du système de contrôle interne (SCI). Le CEO, assisté des membres de la direction, est responsable du respect et du développement des directives en matière de risque.

Pour l'exercice sous revue, le conseil d'administration a de nouveau procédé à cette évaluation. Il a réglementé et défini les risques à surveiller ainsi que les personnes chargées de cette surveillance. Le conseil d'administration s'implique résolument dans l'analyse des risques stratégiques. En liaison avec la direction, il s'assure que les risques opérationnels sont surveillés de manière appropriée et qu'ils font, si nécessaire, l'objet de rapports. Un aperçu systématique des risques clés et des mesures nécessaires a ainsi été créé pour l'exercice sous revue. Les mesures définies ont été intégrées aux listes des suspens du conseil d'administration et de la direction. L'état d'avancement de leur mise en œuvre est discuté lors des séances régulières des deux instances.

Gestion quantitative et qualitative des risques
La gestion des risques comprend l'identification, l'évaluation et, à la suite de celles-ci, la surveillance et le contrôle des risques, ainsi que le reporting sur les risques. Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés sur la base des modèles du Test suisse de solvabilité (SST) développé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Dans le cadre de la gestion qualitative des risques, nous veillons à ce qu'il y ait des processus de gestion des risques appropriés contrôlés de manière centralisée pour toutes les catégories de risques qui appuient l'identification, l'évaluation, le suivi et la production de rapports systématiques.

Rapports

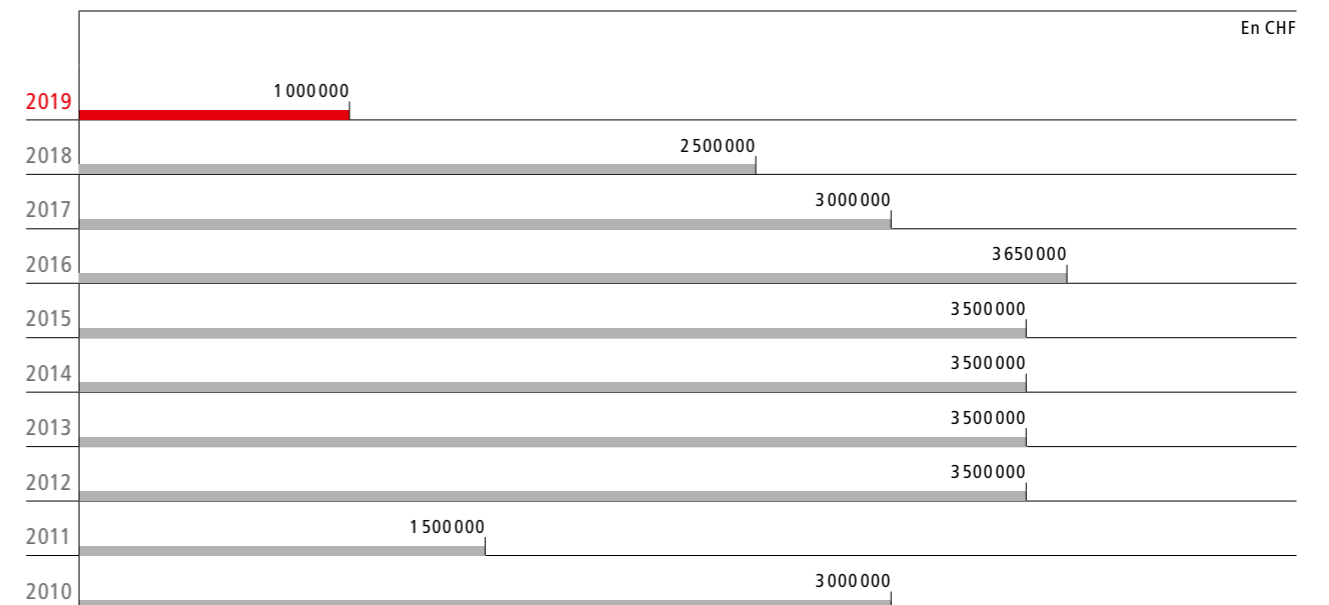
La gestion des risques et de la conformité de l'AM fournit un reporting intégré et actuel sur notre situation de risque. Les principaux rapports incluent le rapport SST, le SCI, l'Évaluation des risques et de la solvabilité (ORSA), le Business Continuity Management (BCM) et le rapport sur la situation financière («Public Disclosure»).

À chacun sa part de succès

En tant que membre de notre coopérative, vous profitez de la bonne marche de nos affaires et ce, par le biais des ristournes. Celles-ci vous parviennent directement sous forme de paiements directs, en fonction du nombre de polices, du volume des primes et des charges pour sinistres. Au cours des dernières années, environ 2,9 millions de francs par an en moyenne ont été reversés à nos membres. Cela correspond à une proportion respectable de notre volume de primes.

C'est le résultat de l'exercice 2019 qui sert de base de calcul pour le montant total de la ristourne. Selon la devise «Chaque sinistre compte», les remboursements dépendent du résultat de vos contrats d'assurance (primes, déduction faite des paiements pour sinistres). En d'autres termes: plus vous maintenez votre taux de sinistralité à un faible niveau au travers de mesures préventives appropriées, meilleurs sont nos profits annuels communs – et donc les ristournes à votre profit.

Ristournes versées depuis 2010



Situation financière

Commentaires sur le bilan annuel et le compte de résultat (page 17)

14 Assurances accidents
Conformément au compte de résultat, le secteur d'activité Assurances accidents a enregistré un produit net de moins CHF 206 000 (2018: plus CHF 490 000).

Dans l'assurance accidents légale (LAA), les primes brutes encaissées ont augmenté globalement de 0,7%, soit CHF 163 000 – ce, malgré une baisse de tarif de 10% dans le secteur ANP (classe de risque 14). Les paiements bruts au titre des sinistres, à CHF 2 725 000, accusent une nette hausse de 16,6% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par la hausse substantielle du nombre de sinistres. La charge des sinistres en compte propre a ainsi augmenté de 14,5 points pour s'établir à 106,0%. En tenant compte des suppléments pour charges administratives, le résultat technique cumulé s'élève à moins CHF 1 167 000 (2018: plus CHF 1 396 000). Le total des affectations nécessaires aux provisions techniques s'établit à CHF 859 000 (2018: CHF 161 000). L'affectation supplémentaire aux provisions techniques due à la modification des bases de calcul au 1^{er} janvier 2020 (baisse du taux d'intérêt technique sur les capitaux de couverture des rentes) est incluse dans les présents comptes annuels. L'excédent de l'activité LAA s'établit à moins CHF 2 026 000 (2018: plus CHF 1 235 000).

Les recettes de primes brutes dans l'assurance accidents de droit privé accusent globalement une baisse de 2,5% (CHF 125 000) par rapport à l'exercice précédent. Les paiements pour sinistres ont augmenté de 6,8%, à savoir de CHF 143 000. La charge pour sinistres en compte propre est en hausse, à 47,0% (2018: 42,9%). Les primes encaissées dans l'activité assurance accidents individuelle ont baissé de CHF 73 000. Des paiements pour sinistres supérieurs (CHF 40 000) et la constitution de provisions à hauteur de CHF 17 000 (2018: dissolution CHF 437 000) sont à l'origine d'une baisse substantielle du bénéfice pour ce produit par rapport à l'exercice précédent, à savoir de CHF 247 000 (2018: CHF 796 000). Dans l'assurance complémentaire LAA, nous avons enregistré CHF 52 000 de primes en moins. Les versements au titre des sinistres ont augmenté de CHF 103 000. Après constitution des provisions pour un montant de CHF 829 000 (2018: dissolution à hauteur de CHF 433 000), le total de l'excédent s'établit à CHF 449 000 (2018: CHF 1 854 000). En tenant compte de la constitution des provisions techniques pour un montant de CHF 846 000 (2018: dissolution à hauteur de CHF 870 000), l'excédent de l'activité assurance accidents privée s'élève à CHF 696 000 (2018: CHF 2 650 000).

Assurances choses
Selon le compte de résultat, les assurances choses ont réalisé un produit net de CHF 1 543 000 (2018: CHF 1 877 000).

Dans l'assurance choses, nous avons enregistré un léger recul des primes brutes encaissées de CHF 9 000, soit une baisse de 0,3% (2018: 0,5%); dans l'assurance épidémie, les recettes ont diminué de CHF 5 000 – la baisse brute cumulée des primes a ainsi atteint CHF 14 000. Les paiements pour sinistres en compte propre ont augmenté de CHF 112 000 (2018: CHF 74 000). La charge pour sinistres, en hausse, s'établit à 45,9% (2018: 42,1%). Le résultat technique s'élève à CHF 759 000 (2018: CHF 872 000). En dépit d'une dissolution des provisions nécessaires à hauteur de CHF 93 000 (2018: dissolution CHF 311 000), l'excédent de l'activité assurances choses a reculé de CHF 332 000 pour s'établir à CHF 851 000.

Assurance indemnités journalières de maladie
Selon le compte de résultat, nous avons enregistré au cours de l'exercice écoulé un produit net de CHF 312 000 (2018: CHF 1 360 000) sur l'assurance indemnités journalières de maladie.

Les recettes de primes brutes ont à nouveau enregistré une hausse réjouissante de 21,0%, soit de CHF 1 636 000. L'évolution positive du nombre de contrats se traduit malheureusement par une augmentation significative des paiements pour sinistres. La hausse s'élève à CHF 2 002 000, soit 33,5%. La charge pour sinistres en compte propre est en recul, à 84,9% (2018: 77,0%). En tenant compte des suppléments pour charges administratives, le produit accuse un résultat technique négatif de CHF 462 000 (2018: positif CHF 230 000). Après affectation aux provisions techniques nécessaires d'un montant de CHF 1 108 000 (2018: CHF 426 000), la perte s'élève à CHF 1 570 000 (2018: CHF 195 000).

Produit de l'activité d'assurance
Selon le compte de résultat, le total des primes en compte propre s'élève à CHF 35 229 000 (2018: CHF 33 455 000), ce qui correspond à une hausse de 5,3%. Les paiements pour sinistres en compte propre accusent une hausse considérable de 19,3%, soit de CHF 4 983 000, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à CHF 30 761 000. En tenant compte de la constitution des provisions techniques nécessaires à hauteur de CHF 2 720 000 (2018: dissolution CHF 594 000), l'activité assurance enregistre un produit total de CHF 1 649 000 (2018: CHF 8 137 000).

Activités d'agences/courtage
Les dépenses des activités d'agences/courtage s'élèvent à CHF 589 000 (2018: CHF 405 000). Les recettes des produits d'Allianz et de Helsana ont baissé de CHF 27 000, à CHF 386 000. Les commissions versées aux courtiers externes s'élèvent à CHF 989 000 (2018: CHF 867 000).

Autres produits
En ce qui concerne les titres, à la suite d'indices boursiers clairement positifs, nous avons réalisé une performance réjouissante de 7,9% (2018: moins 1,6%) sur les valeurs de marché. Conformément à la méthode d'amortissement des charges prescrite par la loi, les obligations sont inscrites au bilan, ce qui signifie que la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (valeur nominale) doit être répartie à montants égaux en amortissements ou en valorisations sur la durée de validité résiduelle à la date du bilan; les obligations ne sont ainsi pas soumises à des fluctuations des cours. Le gain cumulé des titres atteint CHF 8 917 000 (2018: perte CHF 1 831 000). Les réserves de fluctuation de valeur n'ont pas été modifiées. En tenant compte des charges de financement et des amortissements, le produit immobilier atteint CHF 2 497 000 (2018: CHF 2 494 000). Les charges de financement comprennent notamment la rente du droit de superficie en application du contrat de droit de superficie avec l'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV. Les biens immobiliers de rapport ont confirmé leur très bon rendement net de 6,0% – avec un taux de location remarquable dépassant 99,4% (2018: 99,1%). Les «autres produits» s'élèvent ainsi à CHF 11 425 000 (2018: CHF 823 000).

Produit total
À la suite des rendements très positifs des placements, des revenus modestes sur le marché de l'assurance et des charges des activités d'agences/courtage, la Coopérative d'assurance des métiers enregistre un produit total de CHF 12 485 000 (2018: CHF 8 555 000).

Autres charges
Par rapport à la période précédente, les charges de boucllement et administratives ont augmenté de 1,4%, soit de CHF 136 000, pour s'établir à CHF 10 037 000. Les amortissements techniques sur les investissements ont pesé sur les charges administratives à hauteur de CHF 847 000 (2018: CHF 1 083 000). Les charges de personnel se sont élevées à CHF 6 971 000 (2018: CHF 6 588 000). Avec des charges nettes pour la gestion de l'assurance légèrement inférieures à celles de l'année précédente et une augmentation des primes nettes, le taux de charges administratives de l'activité d'assurance a baissé de 1,1 point pour s'établir à un très bon niveau, à 18,4%.

Afin de pouvoir apporter des réponses plus fortes face aux défis futurs, les provisions pour fluctuations LAA ont été augmentées de CHF 4 543 000 supplémentaires.

En raison du calcul mathématique, des provisions au titre des coûts de traitement des sinistres ont dû être constituées pour un montant de CHF 309 000, CHF 150 000 ayant été affectés au fonds de prévention et d'aide aux nouveaux entrepreneurs. Au total, les «autres charges» s'élèvent à CHF 11 476 000 (2018: CHF 6 046 000).

Excédent
L'excédent avant boucllement s'élève à CHF 1 009 000 (2018: CHF 2 509 000). Le résultat réjouissant en ce qui concerne la valeur des titres conditionnée par le marché a conduit le conseil d'administration à autoriser le versement de ristournes aux membres pour un montant de CHF 1 000 000. Le bénéfice porté au bilan s'élève ainsi à CHF 9 000 (2018: CHF 9 000).

Commentaires sur le bilan
Principalement en raison de la progression de la valeur des titres conditionnée par le marché, le total du bilan a augmenté de 4,2% au cours de l'exercice sous revue, pour s'établir à CHF 212 869 000 (pages 22 et 23). Avec des fonds propres de CHF 12 238 000, le taux d'autofinancement s'élève à 5,7%. Les capitaux extérieurs étaient intégralement couverts par les actifs immobilisés (aux valeurs de liquidation/cession). Au total, les provisions techniques représentent CHF 161 163 000 (2018: CHF 152 994 000).

Le Test suisse de solvabilité (SST) réalisé en 2019 atteste que l'Assurance des métiers jouit toujours d'une bonne substance financière; dans l'exercice considéré, son taux de couverture était de 236,5% (2018: 212,5%). Cette hausse s'explique par la diminution du capital cible et l'augmentation simultanée du capital exposé au risque. L'entreprise est toujours en mesure de garantir tous les risques calculés (risques d'assurance et risques découlant des placements financiers) avec le capital-risque nécessaire. Le montant théorique des avoirs liés est en tout temps couvert par des actifs immobilisés correspondants. Toutes les prescriptions édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA ont été satisfaites. Le taux immobilier sur les valeurs vénales/de marché pour l'exercice sous revue représente 36,3% (avec des investissements en placements directs uniquement).

Proposition à l'assemblée générale

Le conseil d'administration propose à la 118^e assemblée générale du 13 mai 2020 d'utiliser comme suit le bénéfice au bilan de CHF 18 938.00 obtenu après les écritures de clôture proposées (voir compte de résultat d'exploitation, page 17) et composé du report de l'exercice précédent de CHF 10 187.75 et du bénéfice de l'exercice 2019 de CHF 8 750.25:

Affectation aux réserves libres	CHF	0.00
Report à compte nouveau	CHF	18 938.00

16

Remarques finales

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué aux résultats réjouissants de l'exercice écoulé, en particulier l'ensemble de nos collaborateurs. Nos remerciements vont également aux membres et aux assurés pour leur fidélité et leur coopération partenariale.

Avec nos cordiales salutations

Au nom de la direction

Daniel Stettler, CEO

Au nom du conseil

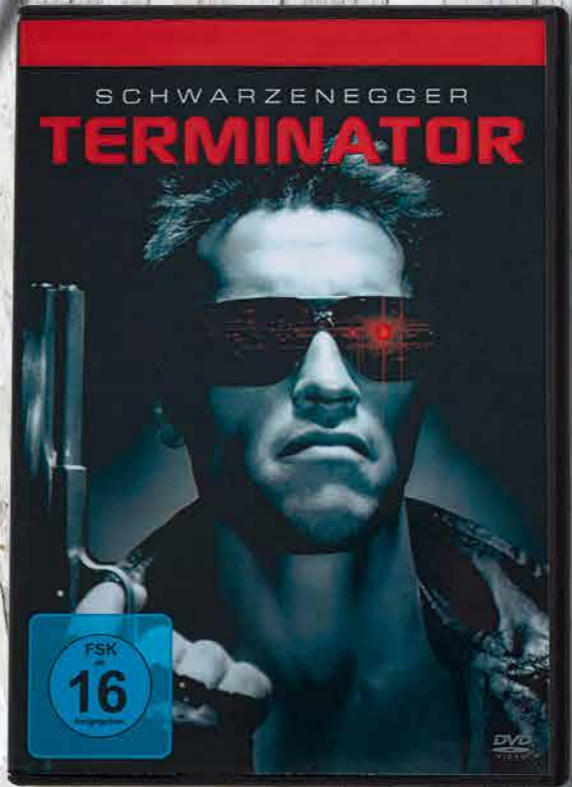
Ueli Gerber, président

Walti Reif, vice-président

Compte de résultat d'exploitation

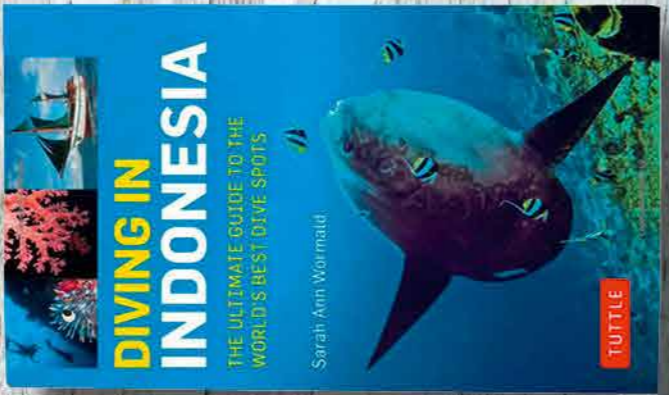
En milliers de CHF	2019	2018	2017	2016
1. Assurances accidents				
Primes nettes encaissées	22 978	22 836	21 813	22 108
Produit total net des primes	22 978	22 836	21 813	22 108
Paielements nets pour sinistres	21 386	18 518	17 515	17 149
Diverses charges de l'assurance accidents	93	127	66	67
Constitution/(-)Dissolution de provisions	1 705	-709	547	-582
Total net des charges pour sinistres	23 184	17 936	18 128	16 634
Produit net des assurances accidents	-206	4 900	3 685	5 474
2. Assurances choses				
Primes nettes encaissées	2 838	2 842	2 837	2 825
Produit total net des primes	2 838	2 842	2 837	2 825
Paielements nets pour sinistres	1 387	1 275	1 201	1 470
Diverses charges de l'assurance choses	1	1	1	1
Constitution/(-)Dissolution de provisions	-93	-311	394	-577
Total net des charges pour sinistres	1 295	965	1 596	894
Produit net des assurances choses	1 543	1 877	1 241	1 931
3. Assurance indemnités journalières en cas de maladie				
Primes nettes encaissées	9 413	7 777	6 365	5 524
Produit total net des primes	9 413	7 777	6 365	5 524
Paielements nets pour sinistres	7 988	5 985	5 206	5 097
Diverses charges de l'assurance d'IJ en cas de maladie	5	6	4	4
Constitution/(-)Dissolution de provisions	1 108	426	454	783
Total net des charges pour sinistres	9 101	6 417	5 664	5 884
Produit net de l'assurance indemnités journalières en cas de maladie	312	1 360	701	-360
4. Produit total des activités d'assurance	1 649	8 137	5 627	7 045
5. Produit/Charges des activités d'agences/courtage	-589	-405	1 070	1 122
6. Autres produits				
Produit net des titres	8 917	-1 831	5 707	2 995
Immobilier net	2 497	2 494	2 477	2 483
Vente d'actifs immobilisés	5	7	0	0
Autres intérêts, divers	6	153	128	151
Total des autres produits	11 425	823	8 312	5 629
7. Produit total	12 485	8 555	15 009	13 796
8. Autres charges				
Frais de conclusion et charges administratives	10 037	9 901	11 012	10 293
Impôts directs	226	172	163	2 794
./ Majoration des frais administratifs LAA	-3 939	-3 912	-3 674	-3 425
Provisions pour fluctuations LAA	4 543	0	4 090	0
Divers fonds/Coûts de traitement des sinistres/OLAA 11	609	-115	408	477
Total des autres charges	11 476	6 046	11 999	10 139
9. Excédent avant écritures de clôture	1 009	2 509	3 010	3 657
10. Ristournes aux membres	-1 000	-2 500	-3 000	-3 650
11. Résultat porté au bilan	9	9	10	7

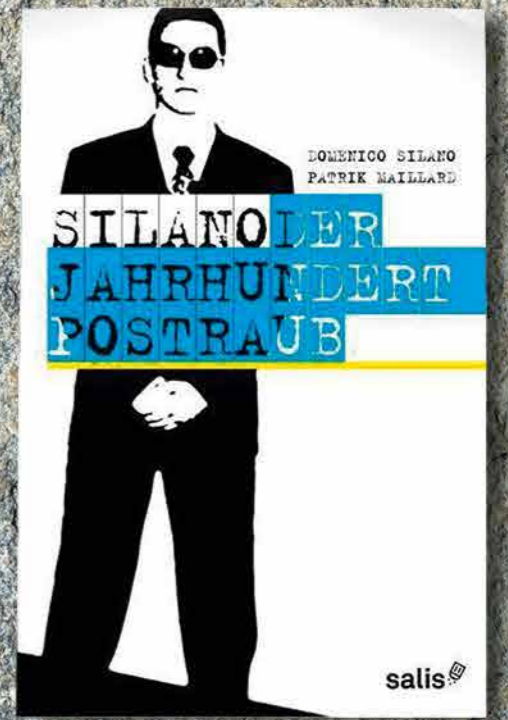
17



Amin Kashani,
gérant de Clin d'Œil SA,
Lausanne (VD)

Je suis fasciné par les choses et les personnalités extrêmes. En tant que passionné de plongée, j'aime explorer les univers sous-marins en Indonésie ou en Espagne. Des groupes de rock comme Imagine Dragons ou Terminator sont des artistes de l'extrême. À l'instar des épices fortes qui aiguisent le plaisir gustatif, les verres de lunettes à forte correction aiguisent la vue.





La sécurité fait partie intégrante de la vie - la mienne ne fait pas exception - et ce n'est pas un hasard s'il s'agit d'un besoin humain fondamental. Mon métier consiste à veiller à la sécurité des personnes et des usagers de la route. Dans le privé, je joue de la trompette et je pratique le mini-golf, je lis des livres captivants et je ne me refuse pas ce qui est bon pour les papilles: hamburgers et fromage.

Bilan au 31 décembre 2019 *Actif*

En CHF	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Placements			
Biens immobiliers			
Irisstrasse 9, Zurich		631 000.00	
Albisstrasse 72 – 74, Zurich		1 001 000.00	
Bahnhofstrasse 5, Dübendorf		2 764 202.75	
«The Docks», Zurich		20 022 163.50	
Galgenackerstrasse 12, Oensingen		1 324 525.25	
Küfergasse 5 + 7, Lupfig		6 160 000.00	
Irisstrasse 10, Zurich		730 000.00	
«Irispark», Zurich		13 030 959.90	45 663 851.40
Participations		1 844 000.90	1 790 286.10
Titres à revenus fixes		116 895 061.20	110 798 192.25
Prêts à des participations non consolidées		505 000.00	505 000.00
Actions		30 212 850.90	27 865 290.45
Autres placements	1	4 859 198.65	4 583 803.65
Liquidités		5 122 489.05	4 618 939.80
Immobilisations corporelles			
Véhicules/Infrastructure		303 960.20	
«Sihl-Center», Zurich		5 666 859.60	5 912 620.35
Immobilisations incorporelles		1 076 725.90	1 518 766.60
Créances résultant d'opérations d'assurances	2	182 345.65	379 444.45
Autres actifs		192 649.90	190 243.55
Actifs de régularisation		344 122.30	375 125.55
Total des actifs		212 869 115.65	204 288 419.05

22

Bilan au 31 décembre 2019 *Passif*

En CHF	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Provisions techniques			
Reports de primes		1 971 455.15	
Assurance accidents privée		3 213 037.00	
Assurance choses		844 213.00	
Assurance épidémie		65 228.00	
Assurance indemnités journalières en cas de maladie		6 228 685.00	
Provisions pour fluctuations LCA		1 793 749.00	
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)		26 971 494.00	
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)		94 896 938.00	
Provisions pour fluctuations LAA		13 708 884.00	
Assurance facultative		17 565.15	
Fonds de compensations du renchérissement		6 485 981.05	
Coûts de traitement des sinistres	3	161 163 063.35	152 993 696.50
Autres provisions			
Fonds de rénovation des biens immobiliers		1 891 538.55	
Contributions à la prévention des accidents		589 877.55	
Fonds à disposition		212 777.70	2 251 356.90
Dettes portant intérêts		24 471 500.00	24 787 000.00
Engagements résultant d'opérations d'assurances	4	8 214 608.70	6 013 413.45
Autres passifs			
Ristournes aux membres		1 042 970.65	2 541 373.65
Autres engagements		462 272.60	436 889.20
Passifs de régularisation		2 582 923.95	3 035 857.00
Total capitaux étrangers		200 631 533.05	192 059 586.70
Capital social (capital minimum prescrit par la LSA)	5	8 000 000.00	8 000 000.00
Réserve légale issue des bénéfices	5	4 148 644.60	4 148 644.60
Réserve facultative issue des bénéfices		88 938.00	80 187.75
Réserves libres	5	70 000.00	70 000.00
Report de bénéfice	5	10 187.75	1 470.20
Bénéfice de l'exercice	5	8 750.25	8 717.55
Total des capitaux propres		12 237 582.60	12 228 832.35
Total du passif		212 869 115.65	204 288 419.05

23

Compte de résultat 2019

En CHF	Annexe	2019	2018
Primes brutes encaissées		40 742 246.50	38 921 704.80
Part réassureurs		-1 369 336.65	-1 375 978.20
Primes pour propre compte		39 372 909.85	37 545 726.60
Modification des reports de primes pour propre compte		-17 649.70	9 215.45
Droits de timbre sur primes		-186 877.80	-188 148.25
Primes gagnées pour propre compte		39 168 382.35	37 366 793.80
Total revenus techniques d'assurances		39 168 382.35	37 366 793.80
Paielements bruts pour sinistres		-30 761 482.30	-25 778 555.25
Part réassureurs		0.00	0.00
Paielements pour sinistres, propre compte		-30 761 482.30	-25 778 555.25
Modification des provisions techniques pour propre compte	6	-7 572 170.00	709 689.00
Charges pour sinistres, propre compte		-38 333 652.30	-25 068 866.25
Frais de conclusion et charges administratives		-10 037 492.75	-9 900 722.95
Frais de conclusion et charges administratives pour propre compte		-10 037 492.75	-9 900 722.95
Autres charges techniques d'assurances pour propre compte		-1 087 709.40	-1 001 314.40
Total charges des opérations d'assurances		-49 458 854.45	-35 970 903.60
Produits des placements	7	17 524 938.35	7 724 775.85
Charges des placements	8	-6 105 661.85	-6 909 054.00
Résultat des placements		11 419 276.50	815 721.85
Résultat opérationnel		1 128 804.40	2 211 612.05
Autres produits		400 428.25	462 469.20
Autres charges		-1 300 000.00	-2 500 000.00
Produits extraordinaires		5 344.40	6 532.45
Bénéfice de l'exercice avant impôts		234 577.05	180 613.70
Impôts directs		-225 826.80	-171 896.15
Bénéfice de l'exercice après impôts		8 750.25	8 717.55

24

Compte des flux de trésorerie

En CHF	2019	2018
Bénéfice de l'exercice	8 750.25	8 717.55
Bénéfices(-)/Pertes réalisés sur:		
Titres	-2 492 146.30	3 247 393.70
Plus-values(-)/Amortissements sur:		
Immobilisations corporelles	388 183.10	385 408.65
Titres	-6 227 678.10	-1 230 688.00
Biens immobiliers	105 000.00	112 000.00
Immobilisations incorporelles	533 674.35	800 865.80
Augmentation(-)/Diminution de:		
Créances résultant d'opérations d'assurances	197 098.80	-132 862.50
Autres créances / Autres actifs	-2 406.35	-94 481.70
Actifs de régularisation	31 003.25	-107 052.35
Provisions techniques	8 169 366.85	-936 868.15
Provisions non techniques	442 836.80	-7 231.75
Engagements résultant d'opérations d'assurances	2 201 195.25	1 181 620.40
Ristournes aux membres	-1 498 403.00	-499 640.85
Autres engagements	25 383.40	-144 423.15
Passifs de régularisation	-452 933.05	-990 372.15
Flux de trésorerie résultant des activités commerciales	1 428 925.25	1 592 385.50
Achat(-)/Vente de:		
Immobilisations corporelles	-446 382.55	-15 670.60
Biens immobiliers	-18 145.10	-340 042.80
Participations/Prêts	-53 714.80	-70 286.10
Immobilisations incorporelles	-91 633.55	-151 509.20
Flux de trésorerie résultant d'activités d'investissement	-609 876.00	-577 508.70
Hypothèques/Avances	-315 500.00	-316 000.00
Flux de trésorerie résultant d'activités de financement	-315 500.00	-316 000.00
Variations des liquidités	503 549.25	698 876.80
Total liquidités en fin d'année précédente	4 618 939.80	3 920 063.00
Variation des liquidités	503 549.25	698 876.80
Total liquidités en fin d'exercice	5 122 489.05	4 618 939.80

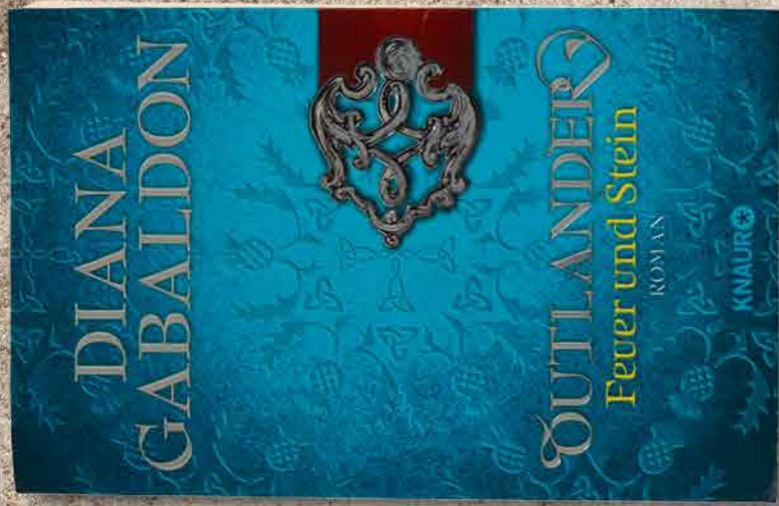
25



Mes marques de fabrique sont la persévérance et la passion. Dans notre magasin de chaussures, nous mettons un point d'honneur à ce que notre clientèle se sente à l'aise et vive une expérience unique. J'aime passer une bonne partie de mon temps libre dans la nature, que ce soit pour faire de la randonnée, de la course à pied longue distance, du VTT ou des grillades.



Dieter Spiess, président d'honneur de l'association chausseursuisse et propriétaire de Spiess Schuhe, Freizeit, Lifestyle AG, Gelterkinden (BL)



Contrairement au temps, les meilleurs moments de la vie peuvent, eux, être «capturés». Avec mon appareil photo, j'ai immortalisé d'innombrables moments et émotions. Pendant mes loisirs, j'aime à me remémorer ces moments-là, par exemple une randonnée, une sortie de plongée, une fête où j'ai dansé, une partie de beach-volley, des moments passés en famille ou dans mon groupe de rockabilly.

Gabriela Müller, propriétaire du studio photo Gaby Müller, Sargans (SG)



Annexe au 31 décembre 2019

Généralités

Lorsqu'ils ne sont pas imposés par la loi, les principes d'évaluation majeurs qui ont été appliqués sont décrits ci-après. Il convient de noter que la possibilité de constitution et dissolution de réserves latentes est exploitée afin d'assurer la pérennité de la prospérité de l'entreprise. La structure du bilan a été légèrement ajustée par rapport à l'exercice précédent. Pour cette raison et afin de maintenir la comparabilité des informations, les chiffres de l'année précédente ont été également ajustés en conséquence. L'ajustement n'a aucun impact sur le résultat de l'exercice précédent.

Biens immobiliers

Les biens immobiliers de rendement sont évalués à leur valeur d'acquisition, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications.

Titres

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts, compte tenu des obligations techniques et relatives aux autorités de surveillance.

Les autres titres sont évalués à leur cours officiel au jour de clôture du bilan.

Une réserve pour fluctuation (correctif de valeur) est déduite afin de tenir compte des variations de cours. Le cumul des réserves de fluctuation s'élève à CHF 13 946 000 (2018: CHF 13 946 000) et se répartit entre les différentes catégories de placements.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue à la valeur d'acquisition ou de production, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications. Les valeurs comptables sont vérifiées et corrigées au besoin en présence d'indices d'une éventuelle surévaluation.

Immobilisations incorporelles

Des immobilisations incorporelles que nous avons nous-mêmes produites (principalement des logiciels) sont activées et amorties de manière linéaire. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

L'entreprise

La Coopérative des Assurances-Bouchers fut fondée en 1902 en tant que coopérative d'assurance; son siège social était situé à l'adresse Sihlquai 255 à 8005 Zurich. Dans le rapport annuel sous revue, l'entreprise a utilisé l'appellation «Assurance des métiers Suisse». Depuis le 6 janvier 2020, elle est inscrite au registre du commerce et opère sous la raison sociale «Coopérative d'assurance des métiers».

Personnel à plein temps

En moyenne annuelle, le nombre de personnes employées à plein temps n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent et se situait toujours à 50 dans l'exercice considéré. Les charges de personnel se sont élevées à CHF 6 970 731 (2018: CHF 6 587 960).

Participations

L'AM détient une participation de 100% du capital social de CHF 150 000 de la société fairsicherungsberatung domiciliée Holzikofenweg 22, 3007 Berne.

L'AM détient une participation de 100% du capital social de CHF 100 000 de la société MD Broker AG, domiciliée Sihlquai 253, 8005 Zurich.

Opérations de leasing

Le solde résultant d'engagements dans le cadre de leasings assimilables à des contrats d'achat ou d'autres opérations de leasing s'élevait à CHF 597 811 (2018: absence de dette).

Engagements

Aucun engagement n'existait à l'égard de la caisse de pension au jour de clôture du bilan (2018: absence de dette).

Sûretés/Transfert de propriété à titre de garantie

7 cédulas hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 1^{er} rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (N° cat. 6732).

2 cédulas hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 2^e rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (N° cat. 6732).

1 cédula hypothécaire de registre nom. de CHF 4,3 millions en 3^e rang, datée du 04.06.2013 et imputable au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (N° cat. 6732).

1 cédula hypothécaire de registre nom. de CHF 3,6 millions en 2^e rang, datée du 12.12.2012 et imputable au Registre foncier de Zurich-Industrie.

Passifs éventuels

Il n'existe, ni juridiquement ni dans les faits, aucun engagement pour lequel une sortie de fonds est jugée soit improbable soit dont le montant ne peut être estimé de manière fiable.

Produits et charges exceptionnels, uniques ou apériodiques

Augmentation des provisions pour fluctuations LAA à hauteur de CHF 4 543 000 (2018: augmentation des provisions pour fluctuations LAA à la suite d'une modification des bases de calcul légales CHF 3 120 000).

Dettes à long terme portant intérêts, dont l'échéance se situe:

à un an: aucune (2018: CHF 13,2 millions)
entre un et cinq ans: hypothèque fixe, CHF 11,6 mio, échéance au 20.02.2023 (2018: aucune)
à plus de cinq ans: hypothèque à taux fixe, CHF 12,9 mio, échéance au 31.10.2028 (2018: hypothèque à taux fixe, CHF 11,6 millions, échéance au 20.02.2023).

Droits de participation pour le personnel et les membres du conseil d'administration

Il n'existe pas de droits spécifiques de participation ou d'options sur de tels droits pour les organes d'administration ou le personnel.

Honoraires de l'organe de révision:

Une somme de CHF 109 338 a rémunéré des prestations en matière de révision (2018: CHF 90 165).

Événements majeurs postérieurs à la date du bilan

L'expansion du coronavirus (Covid-19) à laquelle nous assistons depuis janvier 2020 affecte également notre activité dans le domaine des placements de capitaux et de l'assurance. Il n'est pas possible à l'heure actuelle d'en chiffrer les répercussions financières, mais cette crise a d'ores et déjà un impact sur notre activité quotidienne. Sur la base de l'estimation actuelle de la direction, le Covid-19 n'affecte pas la capacité de l'AM à poursuivre ses activités.

En CHF

	2019	2018
1 Autres placements de capitaux		
Compte courant	81 997	73 169
Or physique	4 777 202	4 510 635
Autres placements de capitaux	4 859 199	4 583 804
2 Créances résultant d'opérations d'assurances	2019	2018
Assurés	127 143	294 987
Participations/Prêts non consolidés	55 202	84 458
Créances résultant d'opérations d'assurances	182 346	379 444

32

En CHF

	Montant brut	Part réassureurs	Montant pour propre compte
3 Provisions techniques 2019			
Reports de primes	1 971 455	0	1 971 455
Assurance accidents privée	3 213 037	0	3 213 037
Assurance choses	844 213	0	844 213
Assurance épidémie	65 228	0	65 228
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	6 228 685	0	6 228 685
Provisions pour fluctuations LCA	1 793 749	0	1 793 749
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	26 971 494	0	26 971 494
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	94 896 938	0	94 896 938
Provisions pour fluctuations LAA	13 708 884	0	13 708 884
Assurance facultative	17 565	0	17 565
Fonds de compensation du renchérissement	6 485 981	0	6 485 981
Coûts de traitement des sinistres	4 965 834	0	4 965 834
Provisions techniques	161 163 063	0	161 163 063
3 Provisions techniques 2018			
Reports de primes	1 989 105	0	1 989 105
Assurance accidents privée	2 383 050	0	2 383 050
Assurance choses	849 000	0	849 000
Assurance épidémie	171 600	0	171 600
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	5 093 538	0	5 093 538
Provisions pour fluctuations LCA	1 786 247	0	1 786 247
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	26 434 600	0	26 434 600
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	86 459 764	0	86 459 764
Provisions pour fluctuations LAA	16 465 725	0	16 465 725
Assurance facultative	17 565	0	17 565
Fonds de compensation du renchérissement	6 686 849	0	6 686 849
Coûts de traitement des sinistres	4 656 653	0	4 656 653
Provisions techniques	152 993 697	0	152 993 697

33

En CHF

4 Engagements résultant d'opérations d'assurances		2019	2018	
Assurés (primes payées d'avance)		8 214 609	6 013 413	
Engagements résultant d'opérations d'assurances		8 214 609	6 013 413	
5 État des fonds propres 2019	Situation au 31.12.2019	Bénéfice 2019	Répartition du bénéfice 2018	Situation au 31.12.2018
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	70 000		0	70 000
Report de bénéfice	10 188		8 718	1 470
Bénéfice de l'exercice	8 750	8 750	0	8 717
Total	12 237 583	8 750	8 718	12 228 832
5 État des fonds propres 2018	Situation au 31.12.2018	Bénéfice 2018	Répartition du bénéfice 2017	Situation au 31.12.2017
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	70 000		20 000	50 000
Report de bénéfice	1 470		-9 938	11 408
Bénéfice de l'exercice	8 717	8 717	0	10 062
Total	12 228 832	8 717	10 062	12 220 115
6 Modification des provisions techniques pour propre compte	2019	2018		
Assurance accidents privée	-829 987	891 300		
Assurance choses	4 787	440 400		
Assurance épidémie	106 372	-145 900		
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	-1 135 147	-573 538		
Provisions pour fluctuations LCA	-7 502	142 903		
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	-536 894	765 500		
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	3 437 426	2 193 797		
Provisions pour fluctuations LAA	-8 302 044	-3 120 000		
Assurance facultative	0	0		
Coûts de traitement des sinistres	-309 181	115 227		
Modification des provisions techniques pour propre compte	-7 572 170	709 689		

34

En CHF

7 Revenus des placements 2019	Revenus courants	Plus-values / Bénéfices non réalisés	Bénéfices réalisés	Total
Biens immobiliers	3 883 995	0	0	3 883 995
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	1 473 302	3 643 895	6 806	5 124 002
Prêts	12 625	0	0	12 625
Actions	674 337	6 057 084	968 826	7 700 247
Autres placements	0	749 868	54 201	804 069
Revenus des placements	6 044 259	10 450 847	1 029 833	17 524 938
7 Revenus des placements 2018	Revenus courants	Plus-values / Bénéfices non réalisés	Bénéfices réalisés	Total
Biens immobiliers	3 872 165	0	0	3 872 165
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	1 675 849	1 373 922	4 032	3 053 803
Prêts	12 625	0	0	12 625
Actions	569 093	31 518	45 095	645 707
Autres placements	140 477	0	0	140 477
Revenus des placements	6 270 209	1 405 440	49 127	7 724 776
8 Charges des placements 2019	Charges	Amortissements et corrections de valeur	Pertes réalisées	Total
Biens immobiliers (dont intérêts hypothécaires et du droit de superficie: -670 735)	-1 282 436	-105 000	0	-1 387 436
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	-324 372	-4 157 370	-93 922	-4 575 664
Prêts	0	0	0	0
Actions	-79 658	-43 000	0	-122 658
Autres placements	-19 860	0	-44	-19 904
Charges des placements	-1 706 326	-4 305 370	-93 966	-6 105 662
8 Charges des placements 2018	Charges	Amortissements et corrections de valeur	Pertes réalisées	Total
Biens immobiliers (dont intérêts hypothécaires et du droit de superficie: -689 597)	-1 265 835	-112 000	0	-1 377 835
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	-397 275	-1 676 028	-264 645	-2 337 948
Prêts	0	0	0	0
Actions	-78 480	-3 075 109	-23 090	-3 176 679
Autres placements	-12 274	-73	-4 245	-16 592
Charges des placements	-1 753 864	-4 863 209	-291 980	-6 909 054

35

Proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan au 31 décembre 2019

En CHF 2019 2018

La 118^e Assemblée générale qui se tiendra le 13 mai 2020 à Zurich aura à disposer du bénéfice au bilan suivant:

Bénéfice reporté	10 187.75	1 470.20
Bénéfice au cours de l'exercice	8 750.25	8 717.55
Bénéfice au bilan	18 938.00	10 187.75

36

Le conseil d'administration propose à la 118^e Assemblée générale l'emploi suivant du bénéfice au bilan:

Affectation aux réserves libres	0.00	0.00
Report au compte nouveau	18 938.00	10 187.75
Bénéfice au bilan	18 938.00	10 187.75

Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

la Coopérative des Assurances-Bouchers, Zurich

Zurich, le 30 mars 2020

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Coopérative des Assurances-Bouchers comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en liaison avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que l'utilisation de l'excédent de l'actif de l'exploitation est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Rolf Bächler
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Marco Schmid
Expert-réviseur agréé

37



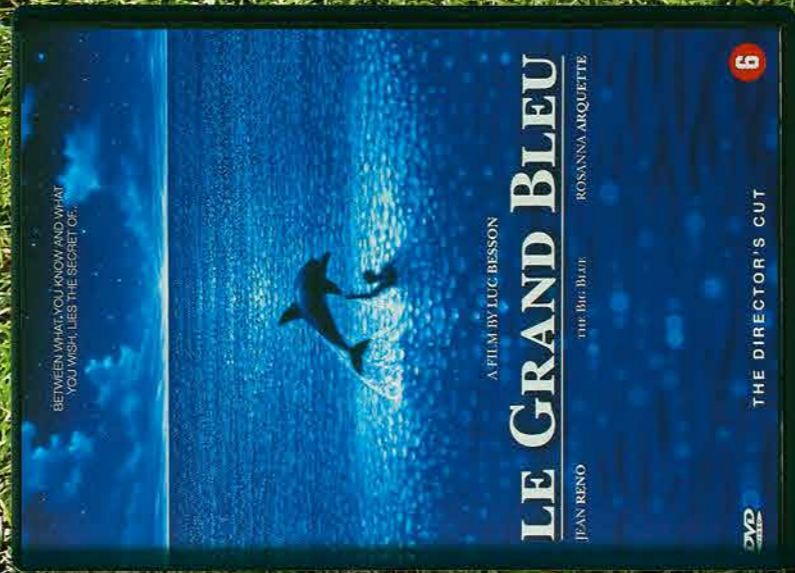
Thomas Kellenberger,
membre de la direction de l'association Multimedia
Tee Swiss et gérant de Kellenberger & Co.,
Sarnach (TG)



Davos



Le gibier, le vin, la randonnée - j'ai un faible pour les choses raffinées. Dans mon magasin spécialisé dans les produits multimédias et audio, je «connecte» les sens de mes clients - et pendant mon temps libre, je connecte les miens. Davos est ma destination de vacances préférée. J'y trouve tout ce qui peut combler les attentes d'un gourmet comme moi: la chasse, la nature, les bons repas, la cordialité.



Sebastien Rossi, gérant de Rouul Sport Sarl, Nyon (VD)

Le sport, c'est la moitié de ma vie - voire toute ma vie. J'y trouve tout ce qui est important pour moi: l'ambition, les limites, les émotions, l'adrénaline, la bonne humeur et la convivialité. C'est pourquoi j'aime passer du temps autant sur mon VTT que sur les pistes des Portes du Soleil ou autour d'une raclette arrosée d'un verre d'excellent pinot noir.





J'aime tout ce qui a de la classe. Et naturellement, mon quotidien professionnel est dicté par la mode. J'aime fréquenter les podiums de défilé et les salons pour me faire ma propre idée. Mais dans ma vie privée aussi, j'attache de l'importance au style et au raffinement. Et même en matière de musique, je suis très difficile: je préfère surtout la bonne deep house pour danser.



Les associations de nos corps de métiers:



Union Professionnelle
Suisse de la Viande



Association Suisse
des Droguistes



L'association d'opto-
métrie et d'optique



Association
des entreprises suisses
de services de sécurité



chaussuresuisse



L'Association foto



MultimediaTec Swiss



ASMAS Sportfachhandel Schweiz
ASMAS Commerce de sport Suisse

Commerce
de sport Suisse

ASDAVM

Association suisse des
détaillants d'articles de
voyage et de maroquinerie

Impressum

Éditeur, concept et illustrations:
Coopérative d'assurance des métiers, Zurich

Photos: Inge Zinsli: couverture, p. 8/9, 10/11, 18/19, 20/21,
26/27, 28/29, 38/39, 40/41, 42/43, Alex Ochsner: p. 3, 5

Réalisation: Lundeberg, Visuelle Kommunikation, Zurich

Texte et relecture: Helen Gysin, Uster

Traduction: Syntax AG, Thalwil

Lithographie et impression: Ast & Fischer AG, Wabern

État: 31 décembre 2019

Paraît en français et en allemand

© 2020, Coopérative d'assurance des métiers

Simplement sûr. Depuis 1902.